



GROUPES SNCF INCOMPRÉHENSION TOTALE

Paris, mars 2019

En application des dispositions de l'accord sur l'amélioration du dialogue social, **l'UNSA-Ferroviaire** a demandé à la Direction de réaliser une information aux organisations syndicales sur les différents projets de l'Entreprise.

C'est dans ce cadre que **l'UNSA-Ferroviaire** a été reçue en bilatérale le 13 mars pour faire un point sur l'avenir des Agences Groupes.

L'Entreprise a admis qu'elle avait des interrogations depuis plusieurs années sur l'activité des groupes.

Pour elle, malgré plusieurs actions menées depuis quelques années, le business ne progresse pas et serait même plutôt stable depuis 6/7 ans.

C'est bien le sujet des coûts de structure qui motive la Direction dans ses choix de réduire et recentrer l'activité sur la commercialisation de « trains secs ».

La Direction souhaite continuer à développer le digital pour les réservations de billets inférieures à 30 pax (pax = personnes) en orientant les clients vers le service « clic and go ».

Pour les ventes supérieures à 30 pax, elle souhaite orienter les clients vers un plateau unique de contact à distance, localisé à Strasbourg.

Le calendrier de la réorganisation est étalé sur 15 mois, soit jusqu'en juillet 2020.

Le Cadre d'Organisation passerait de 322 à 113, soit une diminution de 209 postes.

La répartition de ces postes en vision cible serait de 90 sur Strasbourg dont deux chargés de clientèle qui s'occuperont des plus gros clients et 23 postes sur l'équipe nationale.

Elle se ferait sur trois grandes étapes :

1. septembre 2019 : suppression des postes de chargés de clientèle et des pôles marketing ;
2. décembre 2019 : suppression des postes d'assistants et fermeture des agences de Bordeaux, Lille et Marseille ;
3. juillet 2020 : fermeture des agences de Nantes, Lyon et Paris.

Les postes des téléconseillers seront supprimés au fur et à mesure des départs, avec comme date limite celle de la fermeture des différentes agences.

L'UNSA-Ferroviaire dit non à une politique de repli et d'abandon de nos activités !

	Agences de Bordeaux, Marseille et Lille	Agences de Paris, Nantes et Lyon
Chargés de clientèles	Postes supprimés au 01/09/2019	Postes supprimés au 01/09/2019
Pôles marketing	Postes supprimés au 01/09/2019	Postes supprimés au 01/09/2019
Assistants	Postes supprimés au 31/12/2019	Postes supprimés au 31/12/2019
Téléconseillers	Postes supprimés au 31/12/2019	Postes supprimés au 01/07/2020
	Fermetures des trois agences au 31/12/2019	Fermetures des trois agences au 01/07/2020

L'UNSA-Ferroviaire dénonce la politique mise en œuvre par l'Entreprise. Depuis plusieurs années, des investissements ont été réalisés pour le développement du digital mais pas pour le développement de l'activité groupes.

La lourdeur des processus, les outils inadaptés, les trains non chargés, les difficultés pour réaliser les affrètements, les restrictions d'emprunt, les travaux et autres perturbations ayant entraîné des remboursements, le non-remplacement des départs, l'extension des périmètres des commerciaux ont été largement dénoncés comme des contraintes ayant entravé le travail des agents du service.

Depuis plusieurs années, l'UNSA-Ferroviaire demande à la Direction d'investir dans l'activité qui, malgré ces contraintes, est restée stable.

Les agents n'ayant pas à subir les conséquences des errements de la Direction, l'UNSA-Ferroviaire est intervenue auprès de la DRH Mobilités et de la Direction Voyages, pour s'assurer de la prise en compte des contraintes des agents.

L'UNSA-Ferroviaire dénonce cette politique de productivité qui consiste à se séparer en grande partie d'activités réalisées par les agences commerciales, qui sont appréciées de la clientèle.

L'UNSA-Ferroviaire a alerté la Direction sur les conséquences et les RPS pour les personnels.

L'UNSA-Ferroviaire s'est opposée à toutes mobilités contraintes.

L'UNSA-Ferroviaire, en responsabilité, a demandé et obtenu de la DRH Mobilités que les agents qui en feraient la demande puissent être accompagnés lors de tous les entretiens, afin de s'assurer de la bonne prise en compte de leurs intérêts.

L'UNSA-Ferroviaire a demandé la mise en œuvre de tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement prévus dans le cadre des réorganisations (accord mobilité, départ volontaire, démarche compétences) ainsi que la mobilisation de tous les acteurs concernés.

L'UNSA-Ferroviaire a demandé au Directeur des agences de produire une cartographie de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences dans chacun des bassins d'emplois afin d'avoir un regard sur toutes les opportunités professionnelles.

L'UNSA-Ferroviaire veillera à ce que de vraies solutions soient proposées à tous les agents impactés par cette réorganisation.

LES MILITANTS DE L'UNSA-FERROVIAIRE SERONT PRÉSENTS AUPRÈS DES AGENTS POUR DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS

